Les patriotes doivent prendre le Président au mot et se rassembler pour résister

écrit par Général Antoine Martinez | 20 juillet 2016

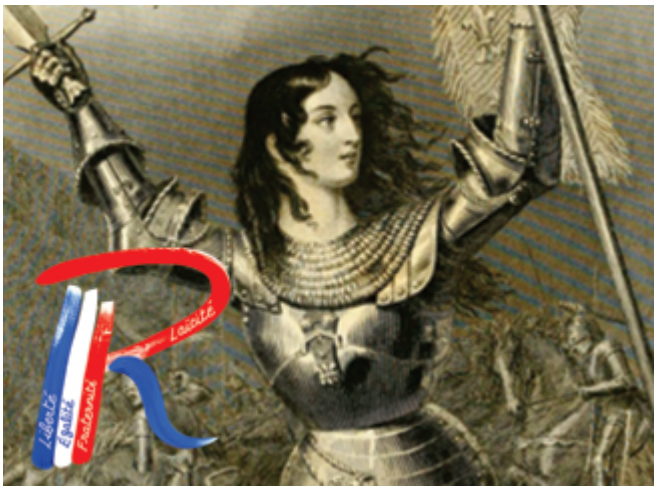

Il est probable que le « président normal » que le Président de la République avait prétendu vouloir être en 2012 ne s'attendait pas à une fin de quinquennat aussi dramatique pour la France, défigurée et aujourd'hui à nouveau martyrisée à Nice.

Comprendra-t-il qu'après la douleur et la peine qui accablent à nouveau la Nation et la compassion dont cette dernière doit faire preuve à l'égard des victimes et de leurs familles, la colère leur succède et s'exprime face à l'incompréhensible autosatisfaction inconvenante manifestée par le Premier ministre et le ministre de l'Intérieur dès l'Euro 2016 terminé, et par lui-même au cours de son interview du 14 juillet, manifestations d'un optimisme béat et d'un déni de réalité.

Cette colère traduit le fait qu'il n'a pas su ou pas voulu nommer précisément, non pas l'adversaire comme il l'a désigné lors de son interview, mais l'ennemi à combattre, à savoir l'islamisme révolutionnaire et internationaliste qui frappe lourdement la France depuis deux ans maintenant. **Et cet**

islamisme découle directement de l'islam puisqu'il est l'intégralité de l'islam dans la mesure où il procède de la lecture littérale du Coran – incompatible d'ailleurs avec notre Constitution – avec un objectif jamais caché, c'est à dire le califat mondial. Il faut que nos élites politiques comprennent que la violence est consubstantielle à l'islam (que ceux qui en doutent se reportent au texte de référence, le Coran) et que cette dernière peut se manifester de différentes manières avec des degrés d'agressivité plus ou moins marqués en fonction des mouvements multiples qui l'exercent. Cet islam radical qui nous a déclaré la guerre est un islam révolutionnaire inspiré par deux idéologues, l'Égyptien Sayid Qutb et l'Indien Al Mawdudi et enseigné dès la fin de la Seconde Guerre mondiale et lancé contre l'Occident. C'est celui que professe l'État islamique, celui qui comme toute idéologie révolutionnaire est offensif et violent.

L'évidente perversité et le danger que représente cet islamisme pour l'avenir des nations européennes et notamment de la France, du fait de son caractère contagieux, ne semblent pas préoccuper le Président de la République contrairement à une majorité de nos compatriotes exaspérés par l'impuissance et la paralysie du gouvernement car cet ennemi est présent sur notre propre sol, au sein même de la nation. Comment ceux qui nous gouvernent peuvent-ils ne pas comprendre qu'on ne peut pas « vivre ensemble » avec qui vous veut du mal, avec qui veut votre mort et qu'il faut donc agir devant l'évidence ?

Nous attendons donc du Chef de l'État qu'il soit en mesure, en sa qualité de Président de la République et de Chef des armées, de prendre en compte cette menace et d'en tirer les conséquences et, de ce fait, de décider enfin. Car on n'attend pas d'un Président de la République des messages de compassion et d'appel au rassemblement mais des décisions. Le chef de guerre décide, il ne commente pas les événements. Il est inutile de dire aux Français que l'Histoire est tragique. Ils

le savent. En revanche, quand on connaît l'Histoire, on agit.

Car il faudra bien se résoudre à régler le problème de l'immigration extra-européenne. Cela suffit, en effet, trop c'est trop ; la France n'est pas une terre d'islam, c'est une terre chrétienne et il est plus que temps d'inverser le cours des choses. Cela ne pourra pas se faire sans, au préalable, un vaste débat national. Et le peuple devra finalement être consulté. Mais dans l'immédiat, deux mesures doivent être prises rapidement. Elles découlent de l'analyse des attentats successifs qui frappent la France et confirment qu'un point commun rassemble notre ennemi présent sur notre sol: il se réclame haut et fort de l'islam.

La première mesure concerne les personnes étrangères issues de l'immigration extra-européenne en situation régulière et détenant un titre de séjour ou de résident qui se rendent coupables de délits ou de crimes. L'expulsion dans leur pays d'origine doit leur être systématiquement appliquée ainsi qu'à leur famille (on ne sépare pas la famille) au terme de leur peine fixée par le tribunal. Si cette mesure avait été appliquée, l'attentat de Nice n'aurait pas eu lieu. Quant à ceux qui sont en situation irrégulière (clandestins), ils doivent être expulsés. Si cette mesure était appliquée, deux des barbares qui ont participé au carnage du 13 novembre dernier n'auraient pas pu le faire. Il n'a échappé à personne, et surtout pas à nos gouvernants, que posant le pied sur le territoire grec en provenance de la Turquie, le 5 octobre dernier, au sein du flux continu de cette invasion migratoire que subit l'Europe, ils participaient au bain de sang du 13 novembre à Paris, soit seulement six semaines après. Cela en dit long sur les capacités de notre ennemi qui dispose de réseaux bien implantés sur l'ensemble du territoire européen avec une cinquième colonne très active.

La seconde mesure porte sur la double-nationalité qui non seulement brouille les repères et empêche la communion nationale mais constitue, à terme, une menace sérieuse de

dislocation du peuple de France. Face à ce péril que le Président de la République ne peut pas et ne doit pas ignorer c'est le principe même de l'acquisition de la nationalité française qui se pose. **Il est donc urgent de supprimer la double-nationalité pour les personnes d'origine non européenne. Car en période de guerre – et nous sommes en guerre comme cela a été rappelé – on ne peut pas se satisfaire d'être à moitié français à un moment où l'engagement doit être total face à l'ennemi.** Le 13 novembre dernier, la majorité des barbares qui ont semé la mort étaient binationaux, c'est à dire à moitié français. Et l'autre moitié, celle qui compte le plus à leurs yeux – leurs actions meurtrières le démontrent – c'est leur allégeance à l'islam qu'ils veulent imposer au monde. **C'est d'ailleurs une raison évidente de plus pour que des hautes fonctions de l'État (parlement, ministères, gouvernement) ne puissent pas être confiées à des personnes possédant cette binationalité**. Il s'agit dans ce dernier cas d'une incompatibilité rédhibitoire pour la sécurité de la France et l'unité de la Nation. On est Français à part entière ou on ne l'est pas.

Ces deux mesures ne dérogent aucunement à l'état de droit. Il suffit simplement de les adopter.

Cela dit, l'annonce du futur déploiement de notre porte-avions pour renforcer nos capacités de frappe sur l'État islamique en Syrie et en Irak constitue une nouvelle opération de communication qui ne trompe personne, car la riposte qui doit être menée contre notre ennemi doit l'être avant tout sur notre sol. Il en est de même avec cet appel lancé aux Français pour rejoindre la réserve opérationnelle. Il confirme le manque de réflexion et l'incapacité à décider. Car on n'évoque nullement, ni l'effectif nécessaire, ni les missions précises qui seraient assignées à ces nouveaux réservistes qui, faut-il le souligner, ne sont pas formés. S'il faut renforcer la réserve opérationnelle, il ne suffit pas d'appeler des volontaires à se manifester. On décide et on décrète leur

mobilisation et on le fait parmi les citoyens concernés (réserve opérationnelle 2). Ces annonces trahissent l'affolement et un certain amateurisme qui nourrissent l'inquiétude et l'anxiété des citoyens.

Lorsque l'état d'urgence a été décrété en novembre dernier, il fallait frapper vite et fort. La riposte contre l'ennemi ne peut pas être l'objet d'hésitations. Elle devait être rapide et sans pitié. C'était le devoir de ceux qui nous gouvernent et qui ne l'ont pas accompli. Huit mois après, la Nation en paie le prix fort. **Tant qu'ils ne fixeront pas le but de guerre, c'est à dire l'éradication de l'islamisme sur notre territoire par tous les moyens, le sang et les larmes continueront de couler.** **Mais l'exaspération et la colère pourraient conduire les citoyens à la révolte.** Quant à l'excuse régulièrement avancée sur la nécessité de respecter l'état de droit – bien commode pour ne pas agir – faut-il rappeler que le politique préexiste au droit. Ce dernier, respectant certes des principes et des valeurs morales, n'est qu'un outil qui légitime l'action du politique. Il peut donc être modifié et adapté à cette situation de guerre. Cela est d'autant plus nécessaire que face à cette idéologie révolutionnaire qui a contaminé la mentalité de ses adeptes et de ses combattants en éradiquant toute forme de sentiment au profit de la violence reptilienne, seule une guerre à outrance est concevable pour l'éliminer. Encore doit-on lui opposer une autre idéologie mobilisant, elle, à l'inverse, les sentiments, c'est à dire le patriotisme. **Seul le patriotisme sera en mesure de gagner cette guerre. Mais le Président de la République sera-t-il capable de rassembler les Français derrière cette « idéologie » salvatrice ?** On peut en douter sérieusement et on a du mal à comprendre son appel à la résistance évoqué lors d'une conférence de presse à Lisbonne le 19 juillet. **De quelle résistance veut-il parler ? Car « résister, c'est s'opposer par la force à celui ou à ceux qui emploient des moyens violents » (cf.Larousse). Alors, les patriotes doivent prendre le Président au mot et se rassembler**

pour résister car c’est l’avenir de la France, cette terre charnelle que nous chérissons, et de son peuple qui sont menacés.

Le 19 juillet 2016 Général (2s) Antoine MARTINEZ

Note de Christine Tasin

Pour Résistance républicaine, il s’agit de bouter hors de France l’islam, et pas seulement l’islamisme. C’est l’islam qui assassine depuis 1400 ans, bien avant l’Égyptien Sayid Qutb et l’Indien Al Mawdudi…